



ASSEMBLÉE  
NATIONALE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

**Philippe NAUCHE**  
*Député Maire de Brive*

Madame Mauricette MARTIN  
Association des radioamateurs de la  
Corrèze  
REF 19, rue Edmond Auzel  
19 100 - Brive

PN/NB/465-11

Paris, le 3 mai 2011

Madame,

Vous avez attiré mon attention sur la situation des 15 000 radioamateurs français.

Afin de donner écho à vos interrogations, j'ai interrogé le gouvernement par le biais d'une question écrite. Je ne manquerai bien évidemment pas de vous tenir informé de la réponse qui me sera apportée dès lors que celle-ci sera publiée au journal officiel.

Restant à votre entière disposition, je vous prie de croire, Madame, en l'expression de mes sentiments les meilleurs.

*Bien à vous*

Philippe NAUCHE

<b>13<sup>ème</sup> législature</b>		
<b>Question N° :</b> <b>104542</b>	<b>de M. Philippe Nauche ( Socialiste, radical, citoyen et divers gauche - Corrèze )</b>	<b>Question écrite</b>
<b>Ministère interrogé &gt; Culture et communication</b>		<b>Ministère attributaire &gt; Culture et communication</b>
<b>Rubrique &gt; télécommunications</b>	<b>Tête d'analyse &gt; réglementation</b>	<b>Analyse &gt; radioamateurs. revendications</b>
Question publiée au JO le : <b>05/04/2011</b> page : <b>3262</b>		
<b>Texte de la question</b>		
<p>M. Philippe Nauche attire l'attention de M. le ministre de la culture et de la communication sur la situation des 15 000 radioamateurs français. Ces bénévoles à la pointe de la technologie sont également au service de la Nation par leur mise à disposition de la sécurité civile. Ils se plaignent de ne pas avoir les mêmes droits et moyens que les autres radioamateurs européens. Ils réclament de pouvoir disposer, comme dans la majorité des pays de l'Union européenne, de l'utilisation de modes de transmission numérique, de l'attribution d'indicatifs courts pour les concours, de l'extension de la bande de 1,8 Mhz, de l'attribution de celles de 5 Mhz et de 70 Mhz, de l'extension de la bande de 50 Mhz et de son attribution sur la totalité du territoire avec une puissance de 10 watts, de l'attribution d'un segment de celle de 3,4 Ghz, de l'interconnexion des réseaux radioamateurs avec Internet. Un effort doit être fait afin que perdurent les radioamateurs sur notre territoire, alors qu'en nombre, ils occupent le 25e rang européen sur 27. Il lui demande donc de bien vouloir lui faire connaître ses intentions sur ce dossier.</p>		
<b>Texte de la réponse</b>		